

Objet : Enquête sur la production et la gestion des déchets en Hauts-de-France dans le secteur tertiaire en 2019.

Unité enquêtée :

Identifiant SIRET:

Raison sociale :

Code d'activité juridique :

Personne répondante :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Courriel :

Tél :

La direction régionale des Hauts-de-France de l'Institut national de la statistique et des études économiques, en partenariat avec la Dreal (Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement) et le Conseil régional des Hauts-de-France, réalise l'**enquête** sur la production et la gestion des déchets dans le secteur tertiaire en Hauts-de-France en 2019. La gestion des déchets est devenue un enjeu environnemental mais aussi économique et financier, tant au niveau régional que national. L'objectif de cette enquête est d'apporter des éléments de suivi au plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et d'améliorer la connaissance de la gestion des déchets par les entreprises régionales afin de mettre en place des actions de politiques publiques adaptées.

Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis). Conformément à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les données recueillies sont couvertes par le secret statistique et ne sauraient en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

Afin de permettre la prise en compte de la diversité des situations et assurer ainsi la qualité statistique des résultats, il est très important que vous répondiez à cette enquête. **Je vous invite donc à répondre à cette enquête composée de moins de 30 questions pour une durée de 15 minutes en moyenne. Un retour synthétique vous sera communiqué permettant de situer votre établissement par rapport aux autres établissements du secteur.**

Le directeur régional de l'Insee Hauts-de-France
Jean-Christophe FANOUILLET

I - La production des déchets

Cette partie a pour but de donner la quantité de déchets et les types de déchets produits par l'établissement.

➔ 1. Quelles catégories de déchets (dangereux ou non) produisez-vous ?

Cette question servira de filtre pour la question 3 de la partie 1 et pour les questions 15 et 17 de la partie 2.

Plusieurs réponses sont possibles.

- Papier
- Carton
- Bois
- Textile, cuir
- Verre
- Métaux
- Équipements électriques et électroniques
- Plastique
- Pneumatiques
- Déchets chimiques
- Déchets d'activité de soins
- Déchets alimentaires
- Biodéchets autres qu'alimentaires
- Mélange de déchets
- Autres

Si Autres est coché : précisez :

➔ 2. Séparez-vous vos déchets recyclables et non recyclables pour le ramassage ?

- Oui, mes déchets recyclables sont séparés des autres
- Non, tous mes déchets sont collectés ensemble

Si oui à la question 2 :

➔ 3. Parmi les déchets produits, lesquels triez-vous ?

Plusieurs réponses sont possibles (**choix parmi ceux cochés à la question 1**).

- Papier
- Carton
- Bois
- Textile, cuir
- Verre
- Métaux
- Équipements électriques et électroniques
- Plastique
- Pneumatiques
- Déchets chimiques
- Déchets d'activité de soins
- Déchets alimentaires
- Biodéchets autres qu'alimentaires
- Mélange de déchets
- Autres

Si Autres est coché : précisez :

Si oui à la question 2 :

➔ 4. Pouvez-vous donner la quantité totale (ou le volume total) de déchets recyclables que vous produisez ?

- Oui
- Non

Si oui à la question 2 et oui à la question 4 :

➔ 5. Donnez la quantité totale (ou le volume total) de déchets recyclables :

Vous avez le choix de donner des volumes ou des poids.

Vous **devez choisir** entre les colonnes "Période : mois* " et "Période : année" qui indiquent que les informations fournies sont valables pour une période d'un mois « moyen » ou de l'année 2018.

Si vous avez différents collecteurs, faites la somme des volumes traités (ou des poids).

* multiplier par 4 la quantité habituelle d'une semaine pour avoir la quantité pour le mois

	Période : mois	Période : année
Volume (en m3)		
Poids (en tonne, t)		

Rappel 1 m3 = 1 000 L

Si oui à la question 2 et non à la question 4 :

➔ **6. Donnez une estimation de la quantité totale (ou le volume total) des déchets recyclables:**

Les différentes lignes de contenants permettent de donner les informations pour chaque type de contenants (de volumes différents).

Vous **devez choisir** entre les colonnes "Volume" et "Poids" qui indiquent le volume (en litres, L) ou le poids (en kg) d'un sac ou d'une benne ou d'un bac.

Vous **devez choisir** entre les colonnes "Nombre par mois*" et "Nombre par an" qui indiquent le nombre de contenants collectés par mois « moyen » ou de l'année 2018.

* multiplier par 4 la quantité habituelle d'une semaine pour avoir la quantité pour le mois

Si vous avez des volumes en m3, convertissez en L, sachant que 1 m3 = 1 000 L.

	Volume (en L)	Poids (en kg)	Nombre par mois	Nombre par année
Sacs*				
Sacs				
Sacs				
Bacs*				
Bacs				
Bacs				
Bennes*				
Bennes				
Bennes				
Autre				
Autre				

*Sacs (en plastique ou en papier, de couleurs différentes selon le type de recyclage)

*Bacs (à 2 roues, souvent de 120 L, 240 L, 360 L, 750 L ou à 4 roues de 1 000 L soit 1 m3 maximum)

*Bennes (en acier, de plus de 1 m3)

➔ **7. Pouvez-vous donner la quantité totale (ou le volume total) de déchets non recyclables que vous produisez ?**

- Oui
 Non

Si oui à la question 2 et oui à la question 7 :

➔ **8. Donnez la quantité totale (ou le volume total) de déchets non recyclables que vous produisez :**

Mêmes commentaires et tableau qu'à la question 5.

Si oui à la question 2 et non à la question 7 :

➔ **9. Donnez une estimation de la quantité totale (ou le volume total) des déchets non recyclables:**

Mêmes commentaires et tableau qu'à la question 6.

Si non à la question 2 :

➔ **10. Pouvez-vous donner la quantité totale (ou le volume total) de déchets que vous produisez (tout confondu : recyclables et non recyclables réunis) ?**

- Oui
 Non

Si oui à la question 10 :

➔ 11. **Donnez la quantité totale (ou le volume total) de déchets (tout confondu : recyclables et non recyclables réunis) :**

Vous avez le choix de donner des volumes ou des poids.

Vous **devez choisir** entre les colonnes "Période : mois* " et "Période : année" qui indiquent que les informations fournies sont valables pour une période d'un mois « moyen » ou de l'année 2018.

Si vous avez différents collecteurs, faites la somme des volumes traités (ou des poids).

** multiplier par 4 la quantité habituelle d'une semaine pour avoir la quantité pour le mois*

	Période : mois	Période : année
Volume (en m3)		
Poids (en tonne, t)		

Rappel 1 m3 = 1 000 L

➔ 12. **Donnez une estimation de la part de déchets recyclables parmi l'ensemble de vos déchets.**

Donnez un pourcentage : %

Si non à la question 10 :

➔ 13. **Donnez une estimation de la quantité totale (ou le volume total) des déchets (tout confondu : recyclables et non recyclables réunis)**

Mêmes commentaires et tableau qu'à la question 6.

➔ 14. **Donnez une estimation de la part de déchets recyclables parmi l'ensemble de vos déchets.**

Donnez un pourcentage : %

II - La gestion des déchets

Cette partie traite de la gestion et de la prévention des déchets.

Le traitement et le coût de gestion des déchets

➔ 13. **Qui prend en charge vos déchets ?**

Plusieurs réponses sont possibles.

- Collectivité
- Prestataire
- Vous-même
- Autre :

➔ 14. **Combien vous a coûté la gestion de vos déchets à l'euro près, en 2018 ?**

Plusieurs réponses sont possibles.

	Coût de la gestion
Coût global du prestataire privé	□□□ □□□ €
Taxe payée à la collectivité (par exemple taxe d'enlèvement d'ordure ménagère, redevance spéciale*)	□□□ □□□ €
Autre	□□□ □□□ €

*** La redevance spéciale est payée par toute entreprise ou administration, localisée dans le périmètre de la collectivité et dont les déchets sont éliminés dans le cadre du service public. Les redevables sont principalement des entreprises commerciales, artisanales, industrielles, de services et des administrations.**

Si plusieurs cases sont cochées à la question 13, sinon question 16.

➔ 15. Indiquez, pour chaque type de déchets, l'organisme principal qui prend en charge sa gestion :

Une seule réponse est possible par type de déchets (sélectionnés parmi ceux déclarés dans la question 1).

Exemple : si une collectivité prend en charge le papier et le carton, cochez dans la colonne « Collectivité » les cases des lignes « Papier » et « Carton ».

	Collectivité	Prestataire	Vous-même	Autre
Papier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Textile, cuir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Verre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements électriques et électroniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plastique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pneumatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets chimiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets d'activités de soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Biodéchets autres qu'alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mélange de déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si la case « Prestataire » ou « Autre » est cochée à la question 13 :

➔ 16. Recevez-vous, par votre prestataire ou un autre organisme, une information annuelle sur le devenir de vos déchets (recyclage, valorisation organique ou énergétique, mise en décharge) ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas

Si oui à la question 16 ou si la case « Vous-même » est cochée à la question 13 :

➔ 17. Quelle est la filière principale de gestion de ces déchets ?

Une seule réponse est possible par type de déchets (sélectionnés parmi ceux déclarés dans la question 1).

	Recyclage	Valorisation organique	Incineration/valorisation énergétique	Mise en décharge
Papier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Carton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Textile, cuir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Verre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements électriques et électroniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plastique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pneumatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets chimiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets d'activités de soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Déchets alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Biodéchets autres qu'alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mélange de déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les freins à la gestion et à la prévention des déchets

➔ 18. Quels sont les freins rencontrés pour mener une démarche de gestion et/ou prévention des déchets ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Manque de moyens financiers
- Manque de moyens humains
- Manque de temps
- Manque de méthode
- Problèmes d'organisation
- Autre : (précisez :)

➔ 19. Quelles sont les aides qui vous seraient utiles pour mettre en œuvre ces actions ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Aide financière
- Aide méthodologique (rencontre d'expert, meilleure information)
- Autre : (précisez :)

➔ 20. Votre établissement mène-t-il des démarches pour réduire sa production de déchets ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Si oui à la question 20 :

➔ 21. Lesquelles ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Écoconception* des produits
- Réduction du nombre d'emballages
- Réemploi des équipements électriques et électroniques
- Réemploi des matériaux issus des process de production
- Gestion économe des impressions
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Compostage des biodéchets / déchets verts
- Autre : (précisez :)

* L'écoconception désigne la volonté de concevoir des produits recourant « aussi peu que possible » aux ressources non renouvelables en leur préférant l'utilisation de ressources renouvelables. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie.

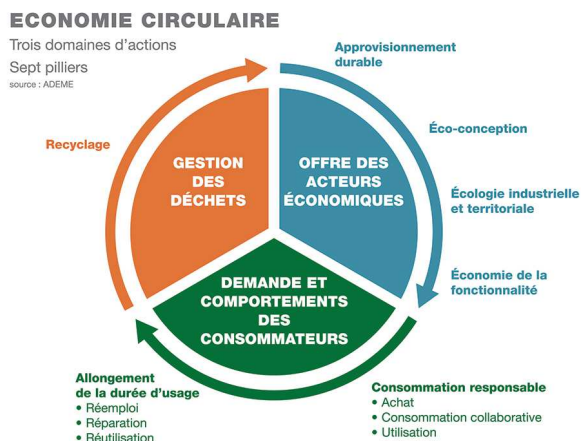
Les dispositifs existants en faveur de la gestion des déchets

➔ 22. Votre établissement est-il engagé dans une démarche d'économie circulaire* ?

Le terme d'économie circulaire fait appelle à ce [modèle](https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/leconomie-circulaire).

- Oui
 Non
 Ne sais pas

* L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets.



Si oui à la question 22 :

➔ 23. Quel(s) levier(s) actionnez-vous ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Production durable (précisez :)
- Consommation responsable (précisez :)
- Gestion optimisée des déchets (précisez :)
- Autre (précisez :)

➔ 24. Votre établissement est-il concerné par une démarche d'écologie industrielle et territoriale* ou par une politique interne en faveur de la prévention et de la gestion des déchets ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas

* L'écologie industrielle et territoriale, dénommée aussi symbiose industrielle, constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins (exemple : les déchets des uns sont les ressources des autres).

Si oui à la question 24 :

➔ 25. Quel(s) type(s) d'actions menez-vous ?

Plusieurs réponses sont possibles.

- Actions en faveur de la prévention ;
- Actions en faveur du tri des déchets ;
- Réalisation de formations ou de sensibilisations à la prévention ;
- Actions en faveur de l'écologie territoriale ;
- Autre : (précisez :)

Si la case « Collectivité » est cochée à la question 13 :

➔ 26. Êtes-vous informé de la politique de votre collectivité territoriale en faveur de la prévention et la valorisation des déchets ?

- Oui
 Non
 Ne sais pas

Si oui à la question 26 :

➔ 27. Quelle est cette politique ?

- Existence d'un programme local de prévention (PLP)*
- Démarche d'accompagnement pour la mise en place du tri 5 flux
- Tarification incitative**
- Autre : (précisez :)

* Le programme local de prévention territorialise et détaille des objectifs de prévention des déchets et définit les actions à mettre en œuvre pour les atteindre, en cohérence avec les autres documents de planification existants (exemple : plan régional de prévention et de gestion des déchets, plan national de prévention des déchets 2014-2020).

** La tarification incitative est l'introduction dans le financement de gestion des déchets d'une part variable qui dépend de la quantité et éventuellement de la nature des déchets produits par chaque ménage ou acteur économique assimilé

➔ 28. Votre établissement est-il certifié par une norme environnementale ?

- Oui ISO 14001*
- Oui autre norme : (précisez :.....)
- Non
- Ne sais pas

La norme ISO 14001 constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'organisme afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et ainsi concilier les impératifs de fonctionnement de l'organisme et de respect de l'environnement.

➔ 29. Êtes-vous soumis à l'obligation de déclaration de vos rejets auprès de l'inspection des installations classées (GEREP)* ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

La déclaration GEREP s'adresse aux exploitants d'établissements produisant des émissions polluantes et des déchets (exemples : stations service, hôpitaux, établissements de transport,...).

➔ 30. Les effectifs salariés de votre établissement étaient-ils de \$EFFECTIFS\$ personnes au 31 décembre 2018 ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Si non à la question 30 :

➔ 31. Quels étaient vos effectifs salariés au 31 décembre 2018 ?

Temps de réponse et commentaires

➔ 31. Combien de temps avez-vous mis pour répondre à cette enquête (recherche des données et remplissage du questionnaire) ?

heures minutes

➔ 32. Commentaires et remarques éventuelles concernant l'enquête :